

# Découvrez notre outil pour vous aider dans le choix de votre fournisseur d'énergie !

07/10/2019



Choisir son fournisseur d'énergie n'est pas chose aisée. Or, pour éviter de vous retrouver avec un contrat inadapté, mieux vaut bien réfléchir à ce dont vous avez besoin, et à ce qui vous paraît important. Le prix est souvent un critère essentiel. Certains veulent une énergie verte. D'autres voudront avant tout un service clientèle de qualité. Il y a également d'autres critères qui peuvent être importants et auxquels il vaut mieux être attentif avant de conclure un contrat :

- Souhaitez-vous payer par virement ou par domiciliation ?
- Souhaitez-vous un prix qui soit fixe pour toute la durée du contrat ou un prix qui varie ?
- Souhaitez-vous recevoir les factures par la poste ou par email ?
- Certains fournisseurs ont signé un Accord qui apporte des protections supplémentaires au consommateur, cela peut aussi entrer en ligne de compte.
- Etc.

Il est important aussi de rester attentif à certaines choses :

- si vous êtes client protégé régional, vous devez être fourni par votre gestionnaire de réseau de distribution pour bénéficier du tarif social ;
- si vous avez des panneaux photovoltaïques, mieux vaut changer au moment du relevé d'index annuel ;
- etc.

Nous avons donc créé un aide-mémoire, qui vous permette d'avoir sous les yeux tous les critères et éléments à prendre en compte lorsque vous choisissez votre fournisseur.

**Bon à savoir !** Pour choisir son fournisseur d'énergie, il est important de comparer les contrats par rapport à sa propre consommation. Pour ce faire, nous vous conseillons d'utiliser le simulateur gratuit et indépendant de la Commission wallonne pour l'Énergie.

Pour plus d'informations sur le choix du fournisseur, n'hésitez pas à consulter notre rubrique « Je choisis mon fournisseur » !

Publié le 7 octobre 2019.